



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 29 mars 2018 — N° 323**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter M. Olivier Raffestin, lauréat du prix Reconnaissance Le Renaud-Cyr, catégorie Chef exécutif.

---

Mme Jean (Chicoutimi) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marthe Asselin-Vaillancourt, fondatrice du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels Saguenay–Lac-Saint-Jean.

---

M. Bolduc (Mégantic) fait une déclaration afin de féliciter Mme Cécile Branco, récipiendaire de la Médaille du lieutenant-gouverneur pour la jeunesse.

---

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin de féliciter la municipalité de Notre-Dame-de-Ham pour sa politique sociale.

---

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner le succès du 30<sup>e</sup> Salon du livre de Trois-Rivières.

**29 mars 2018**

---

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Charles Breton pour son engagement communautaire ainsi qu'envers le monde des arts et de la culture.

---

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner la tenue du 15<sup>e</sup> quilles-o-thon au profit de La Maison Aube-Lumière de Sherbrooke.

---

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Denise Patry pour son engagement bénévole et communautaire.

---

Mme Thériault (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire du Carrefour jeunesse-emploi Anjou-Saint-Justin.

---

Mme David (Outremont) fait une déclaration afin de souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire du Centre François-Michelle.

---

À 9 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 01.

---

29 mars 2018

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le plan stratégique 2017-2020 de la Commission des partenaires du marché du travail.

(Dépôt n° 4206-20180329)

---

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le plan stratégique 2017-2019 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

(Dépôt n° 4207-20180329)

Le plan stratégique 2017-2021 du ministère de la Sécurité publique;

(Dépôt n° 4208-20180329)

Le plan stratégique 2018-2023 de la Régie des alcools, des courses et des jeux;

(Dépôt n° 4209-20180329)

Le plan stratégique 2017-2022 de la Commission québécoise des libérations conditionnelles;

(Dépôt n° 4210-20180329)

Le plan stratégique 2018-2020 du Bureau des enquêtes indépendantes;

(Dépôt n° 4211-20180329)

Le plan stratégique 2017-2022 du Bureau du coroner.

(Dépôt n° 4212-20180329)

---

**29 mars 2018**

---

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le plan stratégique 2017-2020 de la Corporation d'urgences-santé.  
(Dépôt n° 4213-20180329)

---

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le projet de Règlement sur l'enseignement à la maison;  
(Dépôt n° 4214-20180329)

Le plan stratégique 2018-2023 de la Commission consultative de l'enseignement privé;  
(Dépôt n° 4215-20180329)

Le plan stratégique 2018-2023 de l'Institut national des mines.  
(Dépôt n° 4216-20180329)

---

Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur et ministre responsable de la Condition féminine, dépose :

Le plan stratégique 2017-2022 de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;  
(Dépôt n° 4217-20180329)

Le plan stratégique 2018-2022 du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études;  
(Dépôt n° 4218-20180329)

Le plan stratégique 2018-2020 de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial;  
(Dépôt n° 4219-20180329)

Le plan stratégique 2018-2021 du Conseil du statut de la femme.  
(Dépôt n° 4220-20180329)

**29 mars 2018**

---

Mme Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

Le plan stratégique 2018-2021 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

(Dépôt n° 4221-20180329)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 mars 2018 par M. Ouellet (René-Lévesque) concernant l'entrée sécuritaire à Colombier.

(Dépôt n° 4222-20180329)

### **Dépôts de rapports de commissions**

Mme Richard (Duplessis), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 27 et 28 mars 2018, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 162, Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 4223-20180329)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 421 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le transport en commun dans la Pointe-de-l'île.

(Dépôt n° 4224-20180329)

29 mars 2018

---

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Arcand, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, dépose :

Le plan stratégique 2018-2021 du Centre de services partagés du Québec.  
(Dépôt n° 4225-20180329)

### Motions sans préavis

M. Caire (La Peltrie), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les dépenses en publicité en lien avec le Plan économique du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation procède, le jeudi 12 avril 2018 de 15 heures à 18 heures, à l'étude du projet de Règlement sur l'enseignement à la maison, déposé à l'Assemblée par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 29 mars 2018;

QUE le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.



29 mars 2018

---

M. Lisée, chef de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion concernant les élus de l'Assemblée législative catalane; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Lelièvre (Gaspé), conjointement avec M. Paradis (Lévis) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant l'accès au pancréas artificiel pour les personnes diabétiques de type 1; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 173, Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 170, Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques.

29 mars 2018

---

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin d'entendre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire sur le rapport spécial du Protecteur du citoyen intitulé *Les résidences privées pour aînés : plus que de simples entreprises de location résidentielle*; puis en séance de travail afin de déterminer les observations, les conclusions ou les recommandations à la suite de cette audition.

#### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 13 avril 2018, Mme Hivon (Joliette) s'adressera à Mme Thériault, ministre responsable de la région de Lanaudière, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'iniquité de l'accessibilité aux services dans la région de Lanaudière provoquée par le laisser-aller libéral ».

---

29 mars 2018

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Affaires prioritaires

#### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

À la fin de son intervention, M. Marceau (Rousseau) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget électoraliste et complètement irresponsable.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur la motion pour formuler un grief présentée par M. Marceau (Rousseau), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, M. Bonnardel (Granby) retire certains propos non parlementaires.

À la fin de son intervention, M. Bonnardel (Granby) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour sa politique budgétaire électoraliste visant à gonfler artificiellement les dépenses provenant de l'alourdissement du fardeau fiscal des familles québécoises depuis son entrée en fonction en 2014.

29 mars 2018

---

À 13 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 h 07.

---

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau) et M. Bonnardel (Granby), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat : 6 heures 18 minutes et 45 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours sur le budget; 3 heures 36 minutes et 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant les commentaires du porte-parole le 27 mars 2018 et son discours qui a eu lieu au cours de la présente séance; 2 heures 42 minutes et 19 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition, incluant les commentaires du porte-parole le 27 mars 2018 et son discours qui a eu lieu au cours de la présente séance; 30 minutes sont allouées conjointement aux députés indépendants de Québec solidaire; et 7 minutes 30 secondes chacun sont allouées aux députés de Gaspé, Groulx et de Vachon. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

À la fin de son intervention, M. Ouellet (René-Lévesque) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui consolide le monopole d'Air Canada, qui favorise les coûts élevés des billets d'avion en région et qui pénalise les citoyens qui veulent se déplacer sur tout le territoire à prix raisonnable.

29 mars 2018

---

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby) et M. Ouellet (René-Lévesque), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Caire (La Peltrie) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour le retard de 4 ans dans la réalisation des travaux du troisième lien entre Québec et Lévis et pour avoir induit la population de la région de Québec en erreur sur ces intentions réelles de concrétiser le projet de troisième lien.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque) et M. Caire (La Peltrie), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Jean (Chicoutimi) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget électoraliste financé en utilisant l'écriture comptable de la réserve de stabilisation pour éviter d'avoir à inscrire un déficit.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Caire (La Peltrie) et Mme Jean (Chicoutimi), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

29 mars 2018

---

À la fin de son intervention, M. Bourcier (Saint-Jérôme) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ne présente aucune mesure d'amélioration des infrastructures de recharge électrique rapide.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Caire (La Peltrie), Mme Jean (Chicoutimi) et M. Bourcier (Saint-Jérôme), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Villeneuve (Berthier) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ignore la relève agricole du Québec.

### **Débats de fin de séance**

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Villeneuve (Berthier) à M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, sur le sujet suivant : « La diminution des quotas de crevettes ».

---

À 18 h 13, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 10 avril 2018, à 13 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**